

Repères

le magazine de la ville de Saran

mai 2019
n° 253



AGIR

pour la

BI
DIVERSITÉ



Absences prévues durant la période estivale ? (si oui, pouvez-vous nous communiquer vos semaines d'absences ?)

.....

Bénéficiez-vous d'un service intervenant à domicile :

Portage de repas à domicile : oui non

« Aide à domicile » Municipale : oui non

« Aide à domicile » Association : oui non

Coordonnées de l'Association :

Autres intervenants (ex : infirmière, kiné, ...)

Si oui lequel : NOM : Prénom : n° tél. :

Si oui lequel : NOM : Prénom : n° tél. :

Un système télé surveillance : oui non

Avez-vous une pièce rafraichie au sein de votre domicile : oui non

Date :

Signature

* Toutes ces données sont strictement confidentielles. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé par les services municipaux. Vous pouvez, sur demande écrite adressé au Service Seniors, exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978.

RETOURNER CETTE FICHE À
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - 02 38 80 34 20
Place de la Liberté, 45770 Saran

du 1^{er} juin 2019 au 31 août 2019
INSCRIPTION AU PLAN CANICULE

REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE. JUIN 2016

Le plan canicule s'inscrit dans une démarche de prévention sanitaire en période de fortes chaleurs. Il est destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus ou aux personnes en situation de handicap, isolées et/ou en situation de fragilité. La direction de l'Action sociale est mobilisée, dès l'alerte de niveau 3 déclenchée par le préfet.

Si vous vous êtes identifiée comme une personne vulnérable, le service d'Action sociale s'engage à :

- vous contacter 1 fois par jour afin de s'assurer de votre bien-être.
- en cas de non réponse nous sommes tenus de prévenir la Police municipale ou les secours qui se déplaceront systématiquement à votre domicile.

Je soussigné(e)

NOM : **PRÉNOM :**

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

Adresse : **n° tél. :**

Mail :

Me considère comme personne isolée non entourée de familles, amis, voisins, qui soient proches de mon domicile

en qualité de personne âgée de 65 ans et plus

en qualité de personne en situation de handicap

Vous vivez seul(e) :

Recevez-vous régulièrement une visite : oui non

Combien de fois par semaine :

Avez-vous prêt de vous ?

De la famille : oui non Des amis : oui non Des voisins : oui non

Un curateur : oui non

Si oui, notez nom(s) et prénom(s) et n° téléphone des personnes à contacter en cas d'urgence

NOM - Prénom : **n° tél. :** **QUALITÉ* :**

Adresse :

NOM - Prénom : **n° tél. :** **QUALITÉ* :**

Adresse :

NOM - Prénom : **n° tél. :** **QUALITÉ* :**

Adresse :

**qualité (enfant, ami, voisin)*

Votre médecin :

NOM : **Prénom :** **n° tél. :**

2#DANS LE RETRO

25 janvier : >

journée découverte au musée de la Résistance et de la Déportation de Lorris pour les élèves de CM2 de l'école du Chêne Maillard. Vie quotidienne de cette période: exode, objets de la période, rationnement... Les élèves ont largement échangé avec un guide et participer à un atelier pédagogique.



< **21 mars :**

la salle du conseil municipal accueille une réunion élu-e-s/ professionnels de santé de la commune sur le thème Actions en matière de prévention de la santé.

>

9 mars :

l'USM Karaté propose un stage de karaté dirigé par Fabien Poullin, 5^e dan, au profit de l'association HEO (handicap espoir ostéopathie).



27 mars :

le groupe de jeunes du Bourg va défendre son projet « Partir pour grandir » contre l'excision à Jeunesse et sport.

> **24 mars :**

580 convives lors du dernier banquet des anciens qui s'est tenu à la halle des sports du Bois Joly. Grâce, entre autres, à l'implication d'agents municipaux de différents services.

LE COLIGNY
122 124



< **21 mars :**

Cérémonie de la citoyenneté en mairie autour d'un jeu sur smartphone suivi d'un escape game... Bonne humeur et convivialité garanties.

<



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Temps nouveaux et pratiques nouvelles

Il y a urgence pour la planète. Sa préservation est devenue un enjeu majeur. Le réchauffement climatique, la pollution des sols et des nappes phréatiques, la montée du niveau des mers, la multiplication et l'ampleur des catastrophes naturelles ne sont pas des illusions. Ils sont nombreux à subir les effets d'un dérèglement climatique que l'on a trop longtemps ignoré.

Nouveaux regards sur la ville

Alors des décisions sont prises qui nous invitent à changer nos pratiques. Ainsi, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires nous a conduits à rechercher des solutions écologiques, différentes plus respectueuses de notre environnement tels que le fauchage raisonné ou l'écopâturage. Évidemment, le paysage change et nous

offre un nouveau regard sur la ville. Nous devons accepter que la nature reprenne ses droits dans nos rues. Le brin d'herbe sur le trottoir n'est pas un ennemi. Saran a la chance de bénéficier d'importantes zones vertes naturelles et de bois au cœur de la ville. Nous devons conserver et protéger ces espaces. Mais nous allons plus loin. Le budget « arbre » a été revu à la hausse, la création de la Zone Agricole Protégée participe à cette préservation de l'environnement.

Faire encore plus

Nous sommes tous concernés. Les collectivités d'abord, puis les habitants aujourd'hui ne peuvent plus utiliser de produits chimiques dans leurs jardins, sur leurs pelouses ou dans leurs massifs de fleurs. Redonner une nouvelle jeunesse, voire une nouvelle vie à notre planète prendra du temps. C'est un travail de longue haleine qui commence par l'éducation des enfants. Ainsi nos centres de loisirs mènent avec les jeunes de nombreuses actions dans ce domaine.

Mais cela ne suffira pas. Il faudra faire plus. On peut regretter que le gouvernement repousse l'interdiction du glyphosate dont on connaît les effets néfastes. On pourra regretter que les pollueurs ne soient toujours pas les payeurs. Ainsi, la ville a dû créer de nouveaux captages d'eau potable, car les anciens étaient pollués par les pesticides sans que les responsables de cette pollution n'aient été mis à contribution.

Localement et nationalement, une remise en cause de la politique des transports est indispensable. Il est temps de redonner toute sa place aux transports en commun en facilitant l'accès, la gratuité peut y aider. Il est aussi plus que temps de remettre les camions sur des trains.

D'autres pistes sont à explorer ou à redécouvrir, mais ce n'est que collectivement que nous parviendrons à faire évoluer les choses.

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actualité	p.8
Sortie(s)	p.9
Loisirs jeunes	p.10
Menus scolaires	p.11
Métier d'à venir	p.12
Action jeunesse	p.13
En terrasse	p.14
Info social	p.16
Actu éco	p.17
Ici...	p.18
... et là	p.19
Espace public	p.20
Conseil municipal	p.21
Brèves	p.21
On en parle	p.22
Tribunes politiques	p.23
Vie / Visage	p.24
Hommages	p.26
Une affaire de goût	p.27
Carnet de route	p.27
Reflét Saranais	p.28

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DATE DES ÉLECTIONS : DIMANCHE 26 MAI 2019

Bureaux de vote N°1-N°2-N°3-N°4 : Salle des Fêtes, rue du Bourg

Bureaux de vote N°5- N°6- N°7 : Salle Marcel-Pagnol, rue du Veau

Bureaux de vote N°8-N°9-N°10 : Salle Polyvalente, école primaire des Sablonnières - 392 Rue des Sablonnières

Bureaux de vote N°11-N°12 : Salle des Aydes, rue Louis-Chevallier

Bureaux de vote N°13-N°14-N°15 : Gymnase Jacques-Brel, allée Jacques-Brel

Pour Voter, vous devez présenter un titre d'identité (carte nationale, passeport, permis de conduire au format européen, carte vitale avec photo ...).

2019 étant une année de refonte électorale vous recevrez votre carte quelques jours avant le scrutin.

*A la date de réalisation de ce journal, nous ne sommes pas en capacité de vous donner les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote. La préfecture du Loiret ne nous ayant toujours pas communiqué ces éléments



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.ville-saran.fr



fluicity

Monavis-citoyen

REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**
Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**
Christian Musio

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) et mise en pages : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion :** par nos soins.

• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016

• **Dépôt légal :** mars 2019

• Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

AGIR

pour la

BI DIVERSITÉ

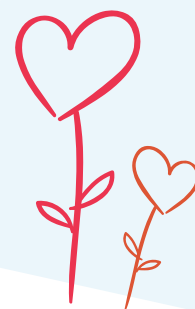


Dossier de Clément Jacquet



Après la fin des produits chimiques comme le glyphosate pour les espaces publics en 2017, c'est désormais les jardiniers amateurs qui depuis le 1^{er} janvier ont interdiction d'utiliser les pesticides. **Dans une volonté de protéger l'environnement, la commune a modifié ses façons de cultiver, de gérer ses espaces verts. Les jardiniers et agents municipaux ont adopté de nouvelles pratiques bio qui laissent plus faire la nature : fauche moins fréquente, tonte partielle, production biologique intégrée (PBI), écopâturage...**

Les clignotants municipaux sont, dans les serres et sur les espaces publics, de plus en plus au vert. Les particuliers dans leur jardin, balcon ou terrasse ou ceux qui exercent leurs talents dans l'un des jardins familiaux mis à disposition par la mairie doivent aussi modifier leurs pratiques



Bégonias, géraniums, impatiens, cosmos... Les massifs de fleurs, de plantes vivaces, les espaces végétalisés, les vasques fleuries qui ornent les ronds points, les points d'accueil municipaux, présentent aux beaux jours un fleurissement exquis qui enchante la vue. Si les jardiniers municipaux, qui connaissent sur le bout des doigts l'art de la décoration florale, proposent un fleurissement toute l'année c'est au printemps et en été que leurs créations font état d'une floraison au zénith. **Leur savoir-faire est aussi apprécié lors des manifestations événementielles organisées par la mairie (fêtes, cérémonies, vœux...).** Sans oublier les chrysanthèmes de la Toussaint et les décorations de Noël tant appréciées. Toutes ces variétés

chatoyantes de fleurs, plantes et arbustes sont produites dans les serres de la Ville, véritable laboratoire in vivo.

Le monde merveilleux des serres municipales

« Nous avons la chance de faire notre propre production, ce qui est peu commun sur l'agglomération, expliquent de concert **Alexandre Bonnamy et Jérôme Vacher, co-responsables du service municipal des espaces verts.** Notre rôle est d'améliorer le cadre de vie des Saranais, de valoriser le patrimoine par le végétal. Chaque espace est pensé pour répondre au mieux aux demandes des Saranais tout en gardant l'identité du site ». **Quatre**

agents s'occupent par toutes saisons des cinq grandes serres : Une pour les plantes vertes (plantes d'intérieures pour la décoration comme les ficus, orchidées, caoutchouc...). Une autre consacrée aux semis, pour les massifs. Une serre dite de culture où prospèrent sauge, géranium, cosmos... Enfin deux serres hors gel dans lesquelles plantes vivaces, graminées et autres arbustes prennent leurs quartiers d'hiver. **Au total, les serres situées au Centre technique municipal, produisent 13 000 plantes annuelles dont 6 000 bisannuelles (pensées, giroflées, primevères...).** Une production qui participe au label 3 fleurs de la commune, qui fait partie du réseau national des villes et villages fleuris.



POUR SE DÉPLOYER AINSI EN TOUTE GÉNÉROSITÉ LES PLANTES ET FLEURS BÉNÉFICIENT D'INSTALLATIONS TRÈS MODERNES. LA CHALEUR ET L'HUMIDITÉ, DE FAÇON AUTOMATISÉE, SONT GÉRÉES PAR INFORMATIQUE.

La serre culture par exemple est chauffée par le sol. Elle bénéficie aussi de sources de chaleur via des tuyaux aériens, tout comme la serre des plantes vertes.



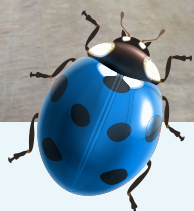
Toutes les serres sont équipées de toiles d'ombrage qui modifient la lumière en fonction de l'ensoleillement.



La ventilation quant à elle fluctue grâce à des ouvrants qui s'activent en fonction de l'intensité du vent.



En ce qui concerne l'humidité, des capteurs hygrométriques permettent de maintenir le taux idéal à chaque type de serre (26 °C pour celle des plantes vertes, 20 ° pour celle de culture...).



FAVORISER LES PRATIQUES NATURELLES

Comme collectivité locale, la Ville a interdit d'utiliser des pesticides depuis janvier 2017 (Ndlr : elle bénéficie d'une dérogation pour les terrains sportifs et les cimetières). Pour protéger les plantes des parasites dans les serres, la mairie utilisait jusqu'alors des produits phytosanitaires.

Afin de remplacer les insecticides chimiques, le service des espaces verts a depuis trois ans choisis la production bio intégrée (PBI).

Il s'agit d'une méthode, pratiquée en milieu fermé, de lâchers d'insectes auxiliaires (petites coccinelles, petits bourdons...). Ils limitent la prolifération des insectes suceurs (pucerons, aleurodes, cochenilles). Une façon d'en réguler la population de manière naturelle, constante et efficace.

Dans sa volonté d'améliorer sans cesse le respect de la biodiversité, la mairie a adopté depuis quelques années de nouvelles pratiques de gestion des espaces verts. **Dorénavant les services municipaux ne réalisent qu'une seule fauche par an des espaces naturels** (hormis les accotements de voirie). Un choix qui favorise le fleurissement, la nidification... synonymes de respect et

d'équilibre du biotope.

Autre mesure : la tonte ne se fait plus forcément sur les surfaces entières. Cette technique permet à l'herbe de pousser, aux pâquerettes de s'épanouir et ainsi aux insectes de butiner. Ce procédé concerne plusieurs sites, comme celui de la plaine Vilpot, au dessus d'Intermarché. Ce mode de friche volontaire fera prochainement l'objet d'une campagne d'affichage pour informer la population.

Dans le même objectif de favoriser et préserver la biodiversité, **la plaine de la Caillerette a été placée en écopâturage. Onze moutons solognots y paissent en toute quiétude.** En conservant ainsi des espaces naturels en état, sans devoir défricher par engins mécaniques, on sauvegarde la biodiversité.

Désherber devant chez soi

Et de conclure cet article en rappelant les règles pour les particuliers qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2019 d'utiliser des produits phytosanitaires. **Les Saranais peuvent continuer à désherber devant leur domicile mais uniquement à la binette. Cette mesure a pour but, en éradiquant les désherbants surpuissants qui polluent le sol, de préserver la nappe phréatique.**

« Toutes ces mesures vont dans le bon sens, conclut **Alexandra Bonnamy et Jérôme Vacher.** Nous montrons l'exemple. Il y a une prise de conscience générale en ce moment pour la protection de la nature. Nous espérons que les gens sont responsabilisés ».



DÉS OUTILS POUR REMPLACER LES PESTICIDES

Depuis qu'elle n'utilise plus les produits chimiques pour désherber ses quelque 160 km de trottoirs et autres placettes, la municipalité a choisi d'autres alternatives. Elle a fait l'acquisition de quatre engins : la machine à eau chaude (37 000 euros), la désherbeuse thermique (2 700 euros), une tondeuse débroussaileuse (1 200 euros), une débroussaileuse sans éjection (2 600 euros). **À noter que les agents, avec ce type d'outils, passent dorénavant de quatre à six fois par an contre une ou deux auparavant.**



LES JARDINS FAMILIAUX



PRATIQUES ÉCOCITOYENNES

La mairie met à disposition une trentaine de jardins familiaux. La récente campagne de communication « Je jardine sans pesticides. Je composte » réalisée à l'attention des locataires s'adresse aussi à l'ensemble des particuliers qui ont la main verte.

également de deux parcelles sur Gratigny (d'une surface totale de 580 m²). Cette association, accompagne les locataires saranais de jardins familiaux et anime un système d'entraide (achats de semis, outils...). À noter que Jardin 2000 mène également des actions auprès des écoles saranaises.

Oui au compost, non aux pesticides

Permettre de cultiver sur un lopin de terre son potager. Récolter ses légumes et faire pousser des fleurs. Telle est la vocation de ces terrains, dignes héritiers des jardins ouvriers, que la mairie met à disposition des habitants. Les 28 jardins familiaux se répartissent sur le secteur de Gratigny, à proximité du cimetière des Ifs (18) et dans le quartier des Chimoutons (11). Le bail est d'un an, renouvelable, moyennant une redevance annuelle de 45 euros. Les parcelles vont de 140 à 220 m². **Les conditions pour en bénéficier ? Être Saranais et ne pas disposer d'un terrain pouvant être cultivé.** Ces jardins sont en mode d'autogestion et chaque locataire a la libre culture de son espace. **Jardins 2000, association saranaise spécialisée dans les activités de jardinage, l'environnement et la nature,** dispose

La mairie a communiqué récemment, par voie d'affichage, afin de sensibiliser les locataires de jardins familiaux sur la fin des pesticides et les vertus du compost. « Nous les avons informés de l'interdiction pour les particuliers depuis le 1er janvier d'utiliser des produits phytosanitaires, explique **Hajar Leghmari, responsable du service municipal des marchés et contrats.** Nous avons aussi mené une action en faveur du compostage en lien avec celle menée par la Métropole dans le cadre de la « Semaine nationale du compostage de proximité » qui s'est tenue du 6 au 14 avril ». **La Ville encourage cette pratique économique, écologique, qui permet de nourrir son jardin tout en réduisant ses déchets verts.** Orléans



Métropole a animé l'opération « J'adopte un composteur » qui a permis de s'initier au compostage individuel et de se doter d'un composteur fourni. Les Saranais qui ont leur propre jardin peuvent participer aux ateliers, gratuits, qui se tiennent jusqu'en octobre.

Renseignements sur www.orleans-metropole.fr/dechets et auprès de la direction de la gestion des déchets au 02 38 56 90 00.



Des loisirs d'été POUR TOUS

Comme chaque été, le CCAS de Saran attribue des tickets de loisirs aux familles avec enfants, sous conditions de ressources. Un dispositif qui gagne à être mieux connu.

1 euro par jour et par enfant. (dans la limite de 4 semaines).
Tel est le coût pour les familles (avec enfants de moins de 18 ans au 31/12/2019) des tickets de loisirs de cet été attribués par le CCAS de Saran, qui prend à sa charge le reste du montant. **Des tickets qui permettent aux enfants, seuls ou avec leurs parents, de pratiquer des activités de loisirs et de partager des moments ludiques.** Grand-Liot, bases de loisirs, dispositif jeunesse, Sport Été Animation (SEA), et encore Centre nautique, cinéma et bowling. Une offre variée, pour que chacun(e) puisse «s'aérer l'esprit et changer d'air», selon la formule de **Christian Fromentin, adjoint au social.** «Il ne faut pas que l'aspect économique soit un frein aux loisirs des enfants» résume **Nicolas Gougeon, directeur de l'Action sociale**, service qui pilote pour le CCAS ce dispositif encore méconnu des saranais. **« Ce dispositif n'est pas nouveau, mais les familles n'osent pas ou ne savent pas faire des demandes d'aides, c'est pourquoi nous mettons un coup de projecteur dessus ».**

La distribution des tickets de loisirs s'effectuera en deux temps, à l'accueil de l'Action Sociale, aux horaires d'ouverture de la mairie.

• **Arnaud Guilhem**

Centre Communal d'Action Sociale

Tél. : 02 38 80 34 20

ccas@ville-saran.fr



MARDI 14 AU VENDREDI 17 MAI : Réservation des tickets

Sur présentation :

- **D'un justificatif de domicile** attestant d'une résidence stable de plus de 3 mois sur la commune.
- **De votre attestation de CMU-C** en cours de validité (avec tous les membres de la famille) ou
- **De vos justificatifs de ressources** (avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017), salaires et/ou indemnités chômage des trois derniers mois, CAF, pensions alimentaires...)
- **De votre attestation de Sécurité sociale** en cours de validité (avec tous les membres de la familles).

JEUDI 27 ET VENDREDI 29 JUIN : Distribution des tickets

(sur présentation du coupon de réservation)

Critères de ressources : (Inférieures ou égales aux barème de la CMU-C sur les trois derniers mois)

COMPOSITION FAMILIALE	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.
PLAFOND DE RESSOURCES	1 118.83	1 342.67	1 566.42	1 864.75	2 163.12	2 461.49	2 759.86

ACTIVITÉS

CENTRE NAUTIQUE

SEA

CINÉMA

BOWLING

POUR QUI ?

Adultes et enfants

Enfants de 11 à 16 ans (accès avec la carte familiale du centre nautique) après inscription au préalable en mairie

Adultes et enfants à partir de 3 ans

Adultes et enfants à partir de 6 ans ou chaussant du 29

L'exigence de la Beauté

À travers « !imprévisible », la galerie du château de l'Étang nous convie en ce mois à la découverte de l'œuvre figurative de Maria Mikhaylova. Peintures, dessins, gravures et installations composent un parcours qui mène à la rencontre d'une expression singulière.



Pour Maria Mikhaylova, la réflexion précède l'acte créatif. C'est ainsi que le thème de cette exposition est venu seul, suite à une réflexion sur la beauté. « Il s'agit de présenter les beautés du monde, de donner à réfléchir. **La beauté se cache. Elle est fugitive, instable, fragile, énigmatique et toujours séductrice** ». Par l'entremise de ses huiles sur bois et peintures sur toile, ses dessins à l'encre, gravures et autres installations surprises, cette artiste qui se dépeint comme « exigeante et persévérante » tente de (se) saisir (de) cette fugacité indicible. De là apparaissent, paysages, points de vue et personnages, issus tant de la mémoire que de l'imagination de Maria Mikhaylova, sous ses crayons et pinceaux. « Mes œuvres sont contemplatives, méditatives, éventuellement mystiques. Elles donnent à envisager, à voyager, un peu comme si l'on se disait « Là-bas, ça sera bien ». C'est toujours po-

sitif. » **Souvent, ses toiles intègrent des « manques », de larges espaces blancs. « C'est pour ne pas tout révéler et rester un peu énigmatique.** Pour « laisser de la place pour les dieux » confie-t-elle.

L'universalité pour expression

Orléanaise d'adoption, Maria Mikhaylova présente un profil éloquent. **Diplômée de l'Académie des Beaux-arts de Saint-Petersbourg, critique d'art, peintre, dessinatrice, illustratrice...** « Le peintre doit connaître les bases, les gammes, comme un musicien. C'est un travail artistique. Il faut un savoir-faire, savoir tenir un crayon dans la main » explique-t-elle avec sérieux et pointe d'humour. Formée à la peinture des icônes, une technique multiséculaire et minutieuse sur bois, l'artiste reconnaît également une prédilection pour Rembrandt, Piero del-

la Francesca et le Quattrocento, ou encore les Préréphaélites. **Soit simplicité, force et éternité. « Le bon esprit de la Renaissance, c'était la volonté d'être universel ».** Maria Mikhaylova est aussi éprise de liberté. Et il arrive parfois que ses crayons et pinceaux s'affranchissent de leurs supports habituels. **Tel fut le cas récemment pour la création d'une fresque monumentale sur le thème des toits de Paris, dans la cour intérieure d'un restaurant orléanais.**

Une artiste rare dont l'œuvre allie force, sensibilité et personnalité.

À noter que pendant la durée de l'exposition, Maria Mikhaylova initiera les plus jeunes saranais à la peinture des icônes

• Arnaud Guilhem

Du vendredi 10 au dimanche 26 mai

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h30

samedi et dimanche de 14h à 18h30 (en présence de l'artiste)

Entrée libre. Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE

le Jeudi 9 mai

- à partir de 18h -

Avec Rachel Kelly (chant, guitare) et Dominique Chante-loup (percussions) pour un accompagnement pop-folk

CENTRE DE LOISIRS MARCEL-PAGNOL

Parcours biodiversité à la Fassière



Un circuit pédestre dans la zone naturelle de la Fassière vient d'être réalisé par les enfants du centre de loisirs Marcel-Pagnol. Cette boucle écologique et pédagogique sera officiellement inaugurée lors des 24 heures de la biodiversité, les 18 et 19 mai.



Dix panneaux jalonnent le parcours fléché, tout le long d'une boucle de 3,4 km. qui évoquent la faune (chevreuil, lapin de garenne, vipère...) et la flore (muguet, pervenche, bouleau, chêne). Ce tracé bucolique établi dans la zone naturelle, que l'on peut apprécier à pied, en vélo, a été conçu et réalisé par les enfants de 6 à 8 ans et les animateurs du centre de loisirs. Une action inscrite dans le prolongement de celle montée lors des vacances de printemps 2018 où les enfants avaient réalisé un circuit éducatif ouvert au public. Les animateurs sont donc partis de cette initiative nature, destinée à sensibiliser les enfants à l'environnement, pour proposer cette fois un parcours ludique, de santé et de bien être. « Cette action est née d'une volonté municipale, explique **Marie-Noëlle Leloup, directrice du centre de loisirs primaire**. Elle s'inscrit dans le cadre du « Plan mercredi » proposé par le gouvernement qui encourage des projets sur différents thématiques : environnement, musique, sport... Nous donnons ainsi une autre envergure à ce qui a été mis en

place. Il y a une urgence écologique. Une sensibilisation à la préservation de la nature à développer auprès des enfants et aussi les adultes ».

Valoriser le patrimoine naturel de la ZAP de la Fassière

Les enfants, encadrés par les animateurs, ont réalisé les panneaux, les flèches. « Ils ont dessiné, fait des recherches, participé à des activités manuelles (ponçage, vernissage...), repéré le parcours, été formés à l'orientation, dit **Adrien Laverdure, animateur**. Cette action a des répercussions sur la ville de Saran et les habitants. Tout le monde peut en profiter. Il y a une vraie sensibilisation du public ». Pour **Jean-Baptiste Poiseau, animateur** : « Nous tenions à pérenniser le parcours. Les enfants ont construit un projet durable et plein. C'est valorisant pour eux. C'est une bonne opération pour les enfants, les familles, la mairie ». **C'est sur la base du volontariat que 25 jeunes ont joué le jeu depuis cet automne, tous les mer-**

credis. « J'ai participé car j'aime bien bricoler, être dans la forêt, dit **Léandro, 7 ans**, qui a réalisé des flèches en bois, a dessiné un arbre et un oiseau. Cela va permettre de faire attention à la nature. Et de faire découvrir ce bel endroit aux gens ». « J'aime bien la nature, faire des balades à pieds ou à vélo, enchaîne **Timothé, 9 ans**, qui a dessiné des animaux. Je suis content que ce soit exposé et réussi. Je fais moi-même attention aux déchets ». C'est le premier



parcours de ce genre sur la commune. **Les enfants du centre Marcel-Pagnol font un peu partie des précurseurs de la valorisation du patrimoine naturel saranais**. Cette action exemplaire a été réalisée en partenariat avec différents services municipaux : techniques, aménagement, communication.

• Clément Jacquet



Parents, ceci vous concerne !

ATTENTION : dates limites de réservation pour les structures de loisirs le mercredi et les vacances scolaires (auprès de l'accueil central de la Mairie ou sur votre espace famille).

L'ÉTÉ 2019 POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

« Vivre ensemble ses loisirs »

Réservations Centres de loisirs Pagnol et Base : (Juillet)

> Réservations 6 semaines avant le séjour souhaité

> jusqu'au 25 mai 2019

Réservations Centres de loisirs Pagnol et Base : (Août)

> Réservations 6 semaines avant le séjour souhaité

> jusqu'au 22 juin 2019

• « Les vacances, un jeu d'enfant », « infiniment grand, infiniment petit », « la base aux 1000 couleurs », « l'art dans tous ses états », « le monde de Peter Pan », « multimédia, nouvelles technologies », **des thèmes à toute épreuve.**

Réservations Grand Liot (Juillet)

> Réservations 3 semaines avant le séjour souhaité

> jusqu'au 15 juin 2019 (début de mois)

> jusqu'au 6 juillet 2019 (fin de mois)

Réservations Grand Liot (Août)

> Réservations 3 semaines avant le séjour souhaité

> jusqu'au 12 juillet 2019 (début de mois)

> jusqu'au 2 août 2019 (fin de mois)

• **Chaque séjour, 1 thématique différente** : « au temps des chevaliers », « olympiades », « mousquetaires », « nature et environnement », « Astérix et Obélix » et 2 camps trappeurs réservés aux 13/15 ans.

SPORT ÉTÉ ANIMATION-SEA pour les 11/16 ans: inscription en Mairie obligatoire et fréquentation journalière libre
Vacances sportives dans la bonne humeur au coeur de la ville (plaine extérieure de la piscine) : sports de plage, de raquettes, de combat, aquatiques, escalade... Sans oublier le centre nautique de la Grande Planche pour un « rafraîchissement familial ».

LES RELAIS DE QUARTIER pour les 11/17 ans : adhésion jeunesse obligatoire et fréquentation journalière libre.
De la simple sortie ou activité à l'organisation de séjours vacances ou de projets, **les clubs ados proposent des espaces de loisirs conviviaux et dynamiques au coeur des quartiers.**

C'est aussi au rythme du « **CAMPING, TONGS ET SARDINES** » que la Médiathèque et le château de l'Étang (ateliers sur inscription) animeront leurs espaces culturels cet été.

LES PROCHAINES RESERVATIONS

- RESTAURATION SCOLAIRE -

réservations 21 jours avant le jour souhaité.

Exemple: votre (vos) enfants doit(vent) déjeuner à la cantine à partir du 27 mai > Réservation jusqu'au 6 mai 2019

(Mairie ou espace famille)

- RAPPEL : PÉRISCOLAIRE -

matin et soir - réservation 7 jours avant le jour souhaité.

L'AGENDA ENFANCE-JEUNESSE

Coup de projecteur sur les actions et les rendez-vous à ne pas manquer...

INFORMATION : pour la 3^e année consécutive, les éducateurs sportifs de la ville organisent le **CROSS scolaire le mardi 28 mai**, le matin au stade Colette-Besson pour les 4 écoles élémentaires (du CE2 au CM2), soit 27 classes et près de 700 élèves. Des distances selon les âges sont définies avec un seul but, le plaisir de participer.

« **DECHET'CIRCUS** », spectacle époustoufflant, drôle et débridé qui invite un large public familial le **mercredi 29 mai à 16h30 au square Pierre-Sémard** (parc proche de l'école des Sablonnières). **C'est en compagnie de Bob et Bob, agents de déchetterie pour l'occasion que les participants pourront découvrir leur univers du tri, du recyclage avec amusement et poésie... prestation à ne pas manquer.**

AUTRES INFORMATIONS

C'EST BIENTÔT...Fête de l'Enfance et de la Jeunesse le samedi 15 juin 2019 à partir de 10 heures au château de l'Étang. Environnement et biodiversité sont à l'honneur avec notamment les 40 ans du domaine du Grand Liot.

Secrétariat de la Direction Éducation et Loisirs (DEL)

> 02 38 80 34 18

Rendez-vous sur la galerie photo Flickr de la ville de Saran - www.flickr.com/villesaran/



Restauration municipale Mai

LUNDI 29 AVRIL

Carottes râpées bio
Sauté de dinde à l'estragon
Purée de pommes de terre
Fromage blanc vanille

MARDI 30 AVRIL

Salade américaine sauce blanche
Filet de saumon
Coquillettes bio
Poire

MERCREDI 1^{ER} MAI

Férié

JEUDI 2 MAI

Salade de perles
Escalope de dinde
Haricots beurre
Gouda bio
Clafoutis

VENDREDI 3 MAI

Houmous de pois chiche et blinis
Sauté de veau
Brocolis
Camembert
Fraises

LUNDI 6 MAI

Pommes de terre vinaigrette
Paupiette de poulet
Courgettes
Petits Suisses
Pomme

MARDI 7 MAI

Radis beurre
Sauté de bœuf
Spaghetti bio
Crème chocolat

MERCREDI 8 MAI

Férié

JEUDI 9 MAI

Tarte provençale
Dos de cabillaud
Duo de carottes
Saint-Môret
Fraises

VENDREDI 10 MAI

Salade iceberg
Omelette
Riz bio sauce Dahl
Yaourt aromatisé

LUNDI 13 MAI

Saucisson sec
Poisson frais
Purée de brocolis
Babybel
Kiwi bio

MARDI 14 MAI

Salade composée
Sauté de canard
Semoule bio
Fol épi
Grillé aux pommes

MERCREDI 15 MAI

Pamplemousse au sucre
Poulet rôti
Frites
Petits Suisses

JEUDI 16 MAI

Concombre
Flan de légumes
Penne bio
Chèvre
Compote bio

VENDREDI 17 MAI

Taboulé de quinoa local
Rôti de bœuf froid
Petits pois carottes
P'tit Louis
Banane bio

LUNDI 20 MAI

Tomates
Chipolata
Lentilles
Fromage blanc aromatisé

MARDI 21 MAI

Salade iceberg
Pépites de hoki
Purée de pommes de terre

Emmental bio

Fraises

MERCREDI 22 MAI

Macédoine mayette
Aiguillettes de poulet
Épinards béchamel
Chavroux
Salade de fruits

JEUDI 23 MAI

Rillettes de sardines maison
Sauté d'agneau
Haricots verts
Saint-Paulin
Mousse chocolat

VENDREDI 24 MAI

Salade de riz bio niçoise
Émincé de dinde mariné
Ratatouille
et pommes de terre
Yaourt bio
Banane



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr



Une touche de magie

À 25 ans, Marvin Fromentin dirige depuis plusieurs mois son propre salon de coiffure à Orléans. Titulaire d'un CAP et d'un BP coiffure, ce Saranais a fait le choix d'un métier qu'il adore, et de voler de ses propres ailes.

Vendredi 13 juillet, une date qui restera synonyme de chance pour **Marvin Fromentin**.

À 24 ans, ce jeune homme qui a grandi au Vilpot a ouvert ce jour-là son salon de coiffure en centre-ville d'Orléans. « Je travaillais depuis quatre ans dans ce salon. **Ma patronne a insisté longuement pour que je le reprenne. Au bout d'un moment, je me suis senti prêt. Il s'agit d'une reprise, avec des conditions plus favorables.** À mon âge, je n'aurais pas eu la carrure pour créer seul un salon. Tout s'est fait en douceur. Avec une clientèle déjà présente à qui on a expliqué le changement à la tête du salon ». **Depuis, ce jeune homme enthousiaste exerce son art cinq jours sur sept en continu, de préférence sur rendez-vous, « Et ça se passe très bien ! ».**

Coupes, brushing, coloration et autres techniques, soin exclusif à base de kératine... « On sublime les hommes et les femmes. On est comme des magiciens. J'adore mon métier ». Son salon de 60 m², relooké et réaménagé avec l'aide de son père, et baptisé avec humour « Bad Hair Day » (soit « Levé(e) du mauvais pied ? ») s'appuie sur le bouche-à-oreille, les réseaux sociaux et quelques publicités. Il coiffe une clientèle de toute l'agglomération « avec une forte majorité de femmes ». Le plus difficile ? « Le côté administratif et la comptabilité à gérer en même temps. Mais j'ai trouvé mes marques depuis. Les premières démarches pour obtenir mon immatriculation et les droits pour mon enseigne ont été les plus laborieuses. Pour le reste, **« On se remet tous les jours en question pour faire mieux. Le travail fait mûrir. C'est une formation au quotidien. Une pression. Une bonne pression ».**

Un apprentissage révélation

Rien n'est écrit à l'avance, comme en témoigne le parcours de Marvin. « Je ne me voyais pas du tout être coiffeur. Ma sœur était déjà coiffeuse. Je suis un grand nerveux, la coiffure m'a déstressé ». En classe de 3^e vint l'heure de l'orientation professionnelle et du Brevet des collèges, obtenu. « À 15-16 ans, trouver son métier et pour la vie, c'est compliqué. J'avais mis coiffure en premier choix. J'ai été orienté vers un CAP cuisine ». Une première expérience qui a tourné court. « Cela s'est mal passé. J'ai un caractère fort ». **L'adolescent ne baisse pas les bras et se réoriente vers un CAP coiffure, au CFA de l'Agglo.** « J'ai commencé la coiffure à 16 ans. J'ai fait mon apprentissage dans ce même salon. Ça a été une révélation ». **Après avoir réussi son CAP, le jeune coiffeur part à Paris préparer un Brevet Professionnel coiffure, le sésame indispensable afin de pouvoir s'installer à son compte.** Une nouvelle expérience dans des conditions éprouvantes qu'il conclut par l'obtention de ce diplôme convoité. Avant cela, « ma collègue avait repris le salon. Après mon BP, ce fut le retour ici, à mes premiers amours ».

Désormais, Marvin préside aux destinées de son propre salon. « Je suis fier de mon parcours et d'être mon patron. Actuellement, je travaille seul. Mon prochain objectif est d'embaucher un coiffeur, puis de prendre un apprenti ». **Le jeune patron qui se décrit « exigeant » et « qui n'aime pas stagner » a déjà d'autres projets en tête.** « Mais il ne faut pas s'emballer ». Et garder la tête sur les épaules.

• **Arnaud Guilhem**

BON À SAVOIR

COIFFEUR STYLISTE-VISAGISTE

Spécialiste du cheveu, le coiffeur ou la coiffeuse styliste-visagiste exerce un métier technique (coupe, brushing, permanente, couleur, mèches...) qui exige du goût, le sens de l'esthétique et de la relation conseil avec la clientèle.

Conditions de travail :

- Activité exercée en salon de coiffure ;
- Avoir une bonne résistance physique ;
- Contre-indication : allergies avec l'utilisation de produits chimiques.

Les Formations :

- Le CAP Coiffure (Niveau V en 2 ans)
- La MC Coiffure Coupe Couleur (Mention complémentaire Niveau V en 1 an)
- Le BP Coiffure (Niveau IV en 2 ans)
- Le BTS Métiers de la coiffure (Niveau III en 2 ans)

Le titulaire du BP Coiffure allie dextérité mais aussi rigueur du gestionnaire. Il maîtrise toutes les techniques de soins, de coupe, de coloration, de coiffage. Il accueille et conseille la clientèle. Le professionnel peut ouvrir son propre salon de coiffure (gestion administrative et financière, vente et développement des produits ou des services, gestion du personnel).

Pour tous renseignements, contacter le Point Information Jeunesse - Place de la liberté, Mairie de Saran : 02 38 80 34 12

LA FÊTE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Protection de la planète et de la biodiversité, dimension numérique et 40^e anniversaire du Grand-Liot sont au cœur de ce grand rendez-vous proposé par la Direction de l'Éducation et des Loisirs de la Ville. Un événement festif, ludique et citoyen organisé autour de nombreux espaces thématiques, concerts et animations en tous genres.



Samedi 15 juin, de 10h à 21h, tous les saranais sont conviés à la nouvelle édition de la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse.

Une grande manifestation ouverte à tous et gratuite, organisée par la Direction de l'Éducation et des Loisirs, en lien avec les différents services de la Ville et les associations. Un grand rendez-vous qui mobilise bon nombre d'agents municipaux et « qui témoigne du dynamisme des services de la Ville en ce qui concerne l'enfance et la jeunesse » souligne **Béatrice Tortot, responsable de la DEL.**

Dès 10h, l'animation battra son plein. Épicerie de la manifestation, la plaine du château de l'Étang, son parc et ses abords immédiats qui accueillent de nombreux espaces thématiques et tout autant d'animations à découvrir. Du côté de la Place de la Liberté, la Médiathèque sera ouverte au public et proposera des jeux vidéo éducatifs et de réalité virtuelle.

Parmi les temps forts de cette journée festive, ludique et citoyenne, la célébration à 17h du 40^e anniversaire du Grand-Liot, en présence de Michel Guérin, et avec un gâteau géant, dans l'espace central consacré au Domaine.

Autre rendez-vous à ne pas manquer, le concert de **Beat Mattazz, (Hip hop)** dès 20h, sur la scène déployée au pied du



château de l'Étang, qui accueillera tout au long de la journée des démonstrations de danse.

Un rendez-vous multidimensionnel

Cette nouvelle édition de la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse s'inscrit pleinement dans l'ère numérique. Ainsi, outre un espace dédié au numérique avec notamment des jeux interactifs, une exposition de sensibilisation aux dangers face aux écrans et un quizz numérique (Espace communication), cette journée sera retransmise pour la première fois en direct sur les réseaux sociaux.

La protection de la planète et de la

biodiversité, autre thème majeur de cette fête, trouvera son écho et ses diverses expressions au gré de plusieurs espaces : **Parcours sensoriel avec le collectif Nature Saran et les enfants du centre de loisirs Marcel-Pagnol et valorisation du futur parcours pédagogique de la Fassière ; espace «Land Art», avec la création d'œuvres collectives verticales ; mini ferme pédagogique et balades à poney sur l'espace Grand-Liot ; et encore un espace consacré au calcul de l'empreinte carbone de chacun, un magasin d'objets à base de récupération et une animation sur le tri sélectif.** Sans oublier sur le stand du PIJ (Espace Communication), le témoignage de jeunes qui exercent un métier en lien avec la biodiversité.

De nombreux autres espaces viendront agrémenter cette manifestation : Sportif, avec un mur d'escalade et une course d'orientation, ludiques,

avec deux « escape game », scientifique, scolaire ou encore dédié à la petite enfance. Le Club Méca sera également représenté. Quant à la culture, outre la scène «danse», une scène «musique» accueillera diverses prestations.

Au chapitre des curiosités, un manège à propulsion parentale, des échassiers en déambulation, un parc d'instruments géants en bois.

Le public pourra se restaurer midi et soir auprès des points prévus à cet effet. **Une partie de la recette sera redistribuée à l'initiative citoyenne de jeunes du Bourg.**

Un document détaillant le programme complet de cette manifestation sera disponible début juin.

• **Arnaud Guilhem**

Mai 2019

Mercredi 1^{er} mai

VIDE-GRENIERS ORGANISÉ PAR L'USM SARAN FOOTBALL

> PARKING DU CARREFOUR SARAN

> DE 8H À 18H.

CHALLENGE ÉQUIPE ATHLÉ BENJAMINS/MINIMES

proposé par le SLAC

> STADE COLETTE-BESSON

> DE 9H À 18H.

Samedi 4 mai



FOOTBALL R1 Saran reçoit Châteaudun

> STADE DU BOIS JOLY

> À 18H.

Dimanche 5 mai

FOOTBALL U19 Saran reçoit USO



> STADE DU BOIS JOLY

> À 15H.

Lundi 6 mai

FÊTE SAINT-JEAN- PORTE-LATINE

de l'association

Format typographique

> ATELIER LE CASSETIN

> À PARTIR DE 10H (RENSEIGNEMENTS

06 50 83 69 70).

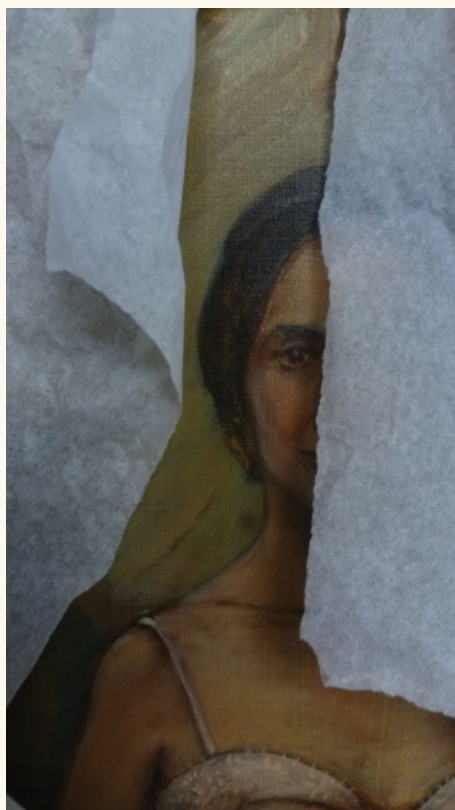
Mercredi 8 mai

CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

> Dépôt de gerbe AU MONUMENT AUX MORTS DES AYDES, À 11H15.

> Rassemblement avec le concours de l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran, PLACE DE LA LIBERTÉ, À 11H45.

> Dépôt de gerbe, lecture du manifeste et prestation de l'Harmonie intercommunale MONUMENT AUX MORTS DU BOURG, À 12H.



Du 10 au 26 Mai

Exposition

IMPRÉVISIBLE, PEINTURES DE MARIA MIKHAYLOVA

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

02 38 80 35 61

CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR

> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H

> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30 (en présence de l'artiste)

> FERMÉ LE LUNDI

> ENTRÉE LIBRE.

Samedi 11 mai



USM BILLARD Grand prix de la ville de Saran. Partie libre R1 à R4 par équipes de 3 joueurs (20 € / équipe)

> CENTRE JACQUES-BREL 157 ALLÉE JACQUES-BREL

> À PARTIR DE 8H30

> RENSEIGNEMENTS 06 24 55 79 10.

Vendredi 17 et samedi 18 mai

FORMATION PSC1 organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

> SALLE DU LAC

> DE 20H À 22H30 LE VENDREDI ET DE 8H À 18H LE SAMEDI.

> RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU

HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR.



Samedi 18 mai

FOOTBALL R1

Saran reçoit Saint-Amand

> STADE DU BOIS JOLY

> À 18H.

Dimanche 19 mai

VIDE-GRENIERS organisé par le Comité des fêtes du Foyer d'hébergement Les Cent Arpents

> RUE DES JONQUILLES

> DE 7H À 18H.

> 10 € L'EMPLACEMENT DE 5 MÈTRES LINÉAIRES. BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE. INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU

02 38 52 26 93 OU WWW.CENTARPENTS.FR



2^E TOUR INTERCLUBS

D'ATHLÉTISME organisé par le SLAC

> STADE COLETTE-BESSON

> DE 9H À 19H.

FOOTBALL U19 Saran reçoit PSG

> STADE DU BOIS JOLY

> À 15H.



Mercredi 22 mai

Dans le cadre du programme Hors les murs

**HISTOIRE DE LÉGUMES
THÉÂTRALISÉE AVEC
MARIONNETTES « LES
CAROTTES SONT CRUES ! »**

> CENTRE MARCEL-PAGNOL

> À 18H (TOUT PUBLIC À PARTIR DE 4 ANS).

**Vendredi 24 mai**

CONSEIL MUNICIPAL

> MAIRIE

> À 19H.

Mercredi 29 mai

Dans le cadre du programme Hors les murs

**SPECTACLE
« DÉCHET'CIRCUS »**

> SQUARE PIERRE-SÉMARD

> À 16H30 (TOUT PUBLIC).



RENDEZ-VOUS CITOYENS DANS LES QUARTIERS

**Samedi 4 mai**

**PETIT DÉJEUNER-
RENCONTRES ENTRE LES ÉLUS
ET LES HABITANTS**

> SQUARE DES HIRONDELLES

> À PARTIR DE 10H30.

Samedi 18 mai

BALADE DE QUARTIER AVEC VOS ÉLUS

Départ à 10h de l'allée du Kiosque ; allée des Nénuphars ; rue de l'Orme au Coin ;
rue des Glaises ; allée de la Tournière ; rue de la Pelleterie.

ARRIVÉE : ALLÉE DE LA CHIPERIE À 11H30.

**Mercredi 22 mai**

**APRÈS-MIDI CRÉATIF ET SOIRÉE CONVIVIALE
ÉLUS/HABITANTS**

> JARDINS DES CHIMOUTONS

> DE 16H À 21H.

Samedi 25 mai

INAUGURATION TABLES ET PARTERRES

> QUARTIER VILPOT

> À 11H.

Mercredi 5 juin

BALADE DE QUARTIER AVEC VOS ÉLUS

Départ à 18h de la rue Gabriel-Debacq ; rue du Hameau ; allée du Colombier ;
allée G.-Bizet ; rue Éric-Satie ; place Maurice-Ravel ; allée Ch.-Gounod ; allée P.-Dukas.

ARRIVÉE : AVENUE DES CHAMPS-GAREAUX DEVANT LES COMMERCES À 19H30.

La RIADH

un lieu de vie à dessein

En cours d'édification rue des Jonquilles, la résidence sociale imaginée par l'association de l'Institut les Cent Arpents sera livrée à l'automne prochain. Dès janvier, les futurs locataires ont été conviés à définir son organisation. Une démarche participative commencée pour le bien vivre de tous.



A lors que les « Pop-up Houses » de la RIADH s'apprêtent à prendre forme, leurs futurs locataires œuvrent déjà à l'organisation de la vie au quotidien. Il s'agit là d'un des aspects essentiels et innovants de ce projet de Résidence inclusive avec accompagnement des habitants (RIADH).

Un projet inclusif et participatif par définition. Ainsi, les futurs résidents se retrouvent une fois par mois de leur plein gré. « Nous souhaitons les rendre acteurs/trices du projet, sans rien leur imposer » explique **Yves Goulard, coordinateur de la RIADH** pour l'association de l'Institut les Cent Arpents. En ce sens, cette résidence entend conjuguer accompagnement individuel des personnes et dynamique collective.

Ces rendez-vous entre futurs locataires « très riches d'échanges » ont porté tout d'abord sur la « Maison commune », point névralgique de la résidence. Un bâtiment (classé ERP) qui pourra accueillir jusqu'à 80 personnes. **Un espace collectif conçu pour favoriser le lien social et le bien vivre ensemble. « La Maison commune » se dessine en fonction des souhaits des futurs locataires qui ont défini les aménagements intérieurs.** Ceux-ci comporteront notamment une cuisine aménagée et un poste informatique en libre accès ». Autre objet de réflexion, l'organisation du jardin partagé avec un poulailler collectif, prévu en bordure ouest de la résidence. À cet effet, les futurs locataires ont travaillé en lien avec des membres de l'association « Les Jardins du Cœur » de Saint-Jean-de-Braye.

Un projet en perpétuelle évolution

« L'esprit de la RIADH est d'encourager les résidents à se tourner vers l'extérieur et d'ouvrir la résidence à des associations et des intervenants extérieurs » mentionne Yves Goulard. En parallèle à la définition du règlement général de la résidence, **les futurs locataires ont accueilli une classe de BTS Communication du lycée Voltaire de La Source, afin de communiquer sur la RIADH via les réseaux sociaux.** Différents projets, dont certains transversaux, sont également envisagés par l'assemblée : projet d'entraide, sur le principe d'échange de savoirs entre locataires ; projet de travaux d'utilité sociale, effectués par des résidents sans emploi ou retraités. **L'opportunité de créer ou renforcer le lien social et un moyen de lutter contre l'isolement des personnes.** « Le projet participatif est loin d'être fini. Les locataires sont enthousiastes ». Un partenariat est né aussi avec la start-up orléanaise Janasense. Cette société propose aux locataires, sur la base du volontariat, une phase de test de capteurs passifs. « Un outil

d'anticipation sur un souci et de prévention en matière de santé » résume le coordinateur avant de souligner **« Ce projet de RIADH a été conçu comme un lieu de vie à part entière et non comme un simple hébergement. Ce projet n'est pas un établissement médico-social ».**

Quant au « projet dans le projet », qui prévoyait d'impliquer des travailleurs de l'Esat Jean-Pinaud dans l'édification de la RIADH, il s'est enrichi. Après une formation à Aix-en-Provence auprès du constructeur des maisons, les monteurs vont réaliser un bâtiment complet. Les menuisiers fabriqueront les cuisines aménagées de tous les logements. L'atelier espaces verts sera également mis à contribution.

• **Arnaud Guilhem**

LA RIADH EN BREF

> Résidence sociale intergénérationnelle dédiée aux personnes en situation de handicap, de vieillissement, de vulnérabilité et de précarité.

• **10 MAISONS** adaptées de plain-pied avec jardin privatif.
SOIT 20 LOGEMENTS (16 T2 et 4 T3)

• Une « Maison commune »

• **UN JARDIN PARTAGÉ** avec poulailler collectif

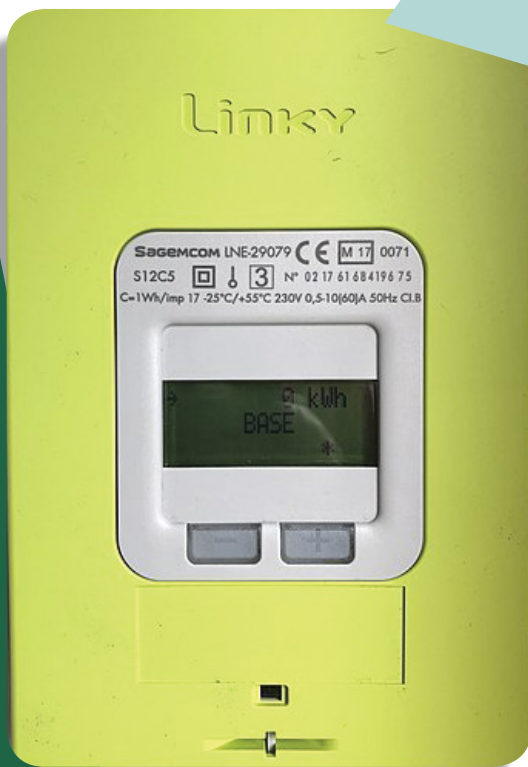
• **Accès autonome à la résidence**

• **Un coordinateur sur place**

> Projet lancé par l'association de l'Institut les Cent Arpents, distingué au niveau régional et soutenu financièrement par l'ARS (Agence régionale de santé).

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT :
3,6 millions d'euros

> **OUVERTURE PRÉVUE À L'AUTOMNE 2019.** <



Motion

contre le déploiement des compteurs Linky à Saran

EN DATE DU 27 JANVIER 2017, le Conseil municipal de Saran a adopté un vœu demandant un moratoire afin de surseoir au déploiement des nouveaux compteurs Linky.

Ce vœu reposait sur les incertitudes et craintes qu'avait fait naître ces nouveaux appareils :

- inquiétudes sanitaires liées aux rayonnements électromagnétiques ;
- inquiétudes techniques sur la protection des informations échangées entre le compteur et Enedis et sur la préservation de la vie privée ;
- inquiétudes commerciales sur l'utilisation qui pourrait être faite des données collectées.

Le vœu adopté par le Conseil municipal de Saran souhaitait que des études indépendantes puissent être menées afin d'apporter des réponses à ces interrogations. **Malheureusement, à ce jour, force est de constater qu'aucune réponse n'a été faite de manière précise, ce qui n'a pas empêché Enedis de ne pas respecter le moratoire en commençant le déploiement dans la commune.**

L'agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) reconnaît que le compteur respecte les normes européennes en matière de rayonnement, mais estime aussi que l'interaction du compteur avec d'autres objets connectés peut poser problème. De son côté, le Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques estime que « les mesures citées dans le dossier de l'Anses sont incomplètes puisqu'elles n'incluent pas les champs d'induction magnétique et les champs électriques 50 hertz »

La Cour des comptes confirme aussi que la question sanitaire n'a pas été assez prise en compte.

Par ailleurs, dans son rapport datant de février 2018, la Cour des comptes estime que le déploiement des compteurs Linky est « un dispositif coûteux pour le consommateur mais avantageux pour Enedis » et précise qu'en « l'état actuel des travaux, le système n'apportera pas les bénéfices annoncés en ce qui concerne la maîtrise de la demande d'énergie »

Enfin, la Cnil, par une décision en date du 5 mars 2018, a mis en demeure un fournisseur d'énergie de solliciter au préalable auprès du consommateur son consentement pour la collecte des données détenues par Enedis en provenance des compteurs Linky.

Une directive européenne stipule que « 80 % des consommateurs devraient être équipés d'ici 2020 si la mise en place des compteurs intelligents donne lieu à une évaluation favorable. **S'appuyant sur cet article, plusieurs pays ont renoncé à ces compteurs** : Belgique, République tchèque, Lituanie, Lettonie, Slovaquie, Portugal et Slovénie. L'Allemagne a limité son déploiement à 15 % des usagers.

Compte tenu de ces éléments, **LA VILLE DE SARAN A SIGNIFIÉ À ENEDIS SON REFUS D'INSTALLER LES COMPTEURS LINKY SUR LES BÂTIMENTS PROPRIÉTÉS DE LA VILLE ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE SARAN EXIGE L'ARRÊT IMMÉDIAT DU DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.**

• Conseil municipal de Saran
le 26 avril 2019



DE LA
BIODIVERSITÉ
18-19 MAI 2019

Samedi 18 et dimanche 19 mai la mairie vous invite à participer aux 24 heures de la Biodiversité. De nombreuses animations nature pédagogiques, insolites, interactives se déroulent autour du château de l'Étang et sur la ZAP des Brosses, Paradis, Fassière et Viviers. Au programme balades, ateliers, visite de la micro ferme bio, expo... Des sorties tout public, familiales, pour voir la vie en vert.

Cette opération est destinée à sensibiliser la population à la richesse de la biodiversité saranaise et à sa sauvegarde, dans une logique de développement durable. **L'action municipale est menée en partenariat avec Orléans Métropole, l'ONF, le collectif Nature Saran et Marion Nature** qui animent de nombreux moments. « Nous proposons un programme complet, ambitieux, destiné à mettre en valeur la biodiversité saranaise avec notamment toutes les actions menées sur la Zone agricole protégée des Brosses, Paradis, Fassière et Viviers, explique **Audrey Carne, instructrice de l'environnement au sein du service municipal de l'aménagement**. Cette opération est la suite logique de l'Inventaire de Biodiversité Communale que nous avons initié avec l'Institut d'écologie appliquée (IEA) de mars 2017 à septembre 2018. Il s'agit de vulgariser, de valoriser, de rendre compréhensibles et intelligibles tous les résultats de l'IBC. Nous sommes dans une bonne dynamique ». Les festivités démarrent samedi matin par deux balades : l'inauguration du sentier pédagogique réalisé par les enfants du centre de loisirs Marcel-Pagnol (voir article page 10). Et un parcours de la biodiversité au départ du chemin des Marmitaines à la

Pépinière. Dans l'après-midi est également proposée une sortie forestière au bois du Sauceux, derrière le château de l'Étang, en compagnie d'un technicien forestier de l'ONF.

Abeilles, oiseaux, insectes, culture bio

Dans le même temps, aux annexes du Château, se tient une animation autour du monde des abeilles : une découverte pédagogique de l'apiculture et de l'importance des abeilles dans l'écosystème. Le collectif Nature Saran propose à la Pépinière, toute la journée et aussi le lendemain, des animations autour des oiseaux du jardin et les moyens d'y attirer les insectes. Dimanche 19 : deux temps forts. La visite de la micro ferme de maréchage bio qui se situe sentier des Petits souliers, à partir de la rue du Veau. Et une opération de ramassage des déchets dans la Zone agricole protégée organisée en matinée par la mairie, le collectif Nature Saran et la Société communale de chasse. Le collectif Nature Saran est l'un des acteurs des 24 heures. « Il s'agit de faire connaître et de faire vivre l'IBC, de sensibiliser les habitants, assurent avec conviction **Bruno Mandigout membre du collectif**. Saran continue de s'inves-

tir dans la biodiversité. Nous souhaitons que ce soit le point de départ de la mise en valeur de la ZAP ». Les 24 heures se déclineront du 1^{er} au 31 mai (et au-delà) via une exposition produite par Institut d'Écologie Appliquée et réalisée par le service communication de la mairie qui se tiendra place de la liberté, sur l'esplanade de la mairie.

Programme complet des 24 Heures de la Biodiversité saranaises sur les lieux d'accueil municipaux (version papier) et sur www.ville-saran.fr et sur www.orléans-metropole.fr (pour la programmation d'Orléans métropole)

Clément Jacquet

Rue des Murlins :

Maryvonne Hautin interpelle le maire d'Orléans et provoque une réunion publique

Monsieur Le Maire,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier en date du 29 mars dernier concernant la modification de la circulation rue des Murlins.

J'avoue être surprise par l'option retenue. En effet lors du dernier groupe de travail, l'ensemble des participants, élus comme techniciens s'était très majoritairement prononcé en faveur de la variante B2 « Saran » (voir schémas ci-dessous), à savoir un sens unique partiel dans le sens Nord-Sud. Cette variante présente l'avantage d'être la moins pénalisante pour les Saranais. Contrairement à la variante B1 « Orléans » que vous venez de retenir. Je ne comprends pas ce revirement. J'ajoute que vous prévoyez aussi une mise en sens unique de la rue des Closiers, dans le même sens que la rue des Murlins. Jusque là, il n'avait pas été question de modifier le sens de circulation de cette rue. Si vous deviez confirmer votre choix, le minimum serait que la rue des Closiers soit mise dans un sens unique

inverse à celle de la rue des Murlins afin de créer une boucle qui ne rallonge pas trop les temps de parcours des Saranais.

Avec l'option retenue, deux rues vont continuer à déverser leur trafic en direction de Saran alors que les Saranais vont devoir effectuer des détours importants par des rues inadaptées à une hausse de trafic (rue des Aydes, rue des Aydes prolongées).

Ce choix me semble avoir été fait uniquement dans l'intérêt des seuls orléanais sans tenir compte de l'intérêt de tous. La situation de ce secteur nécessite que chacun accepte des contraintes, pas seulement les Saranais.

La réalité du quartier, faut-il le rappeler est la suivante :

- Existence d'un collège dont près de 40 % des élèves habitent Saran. Ma priorité est que les familles puissent rejoindre l'établissement scolaire le plus directement possible afin de ne

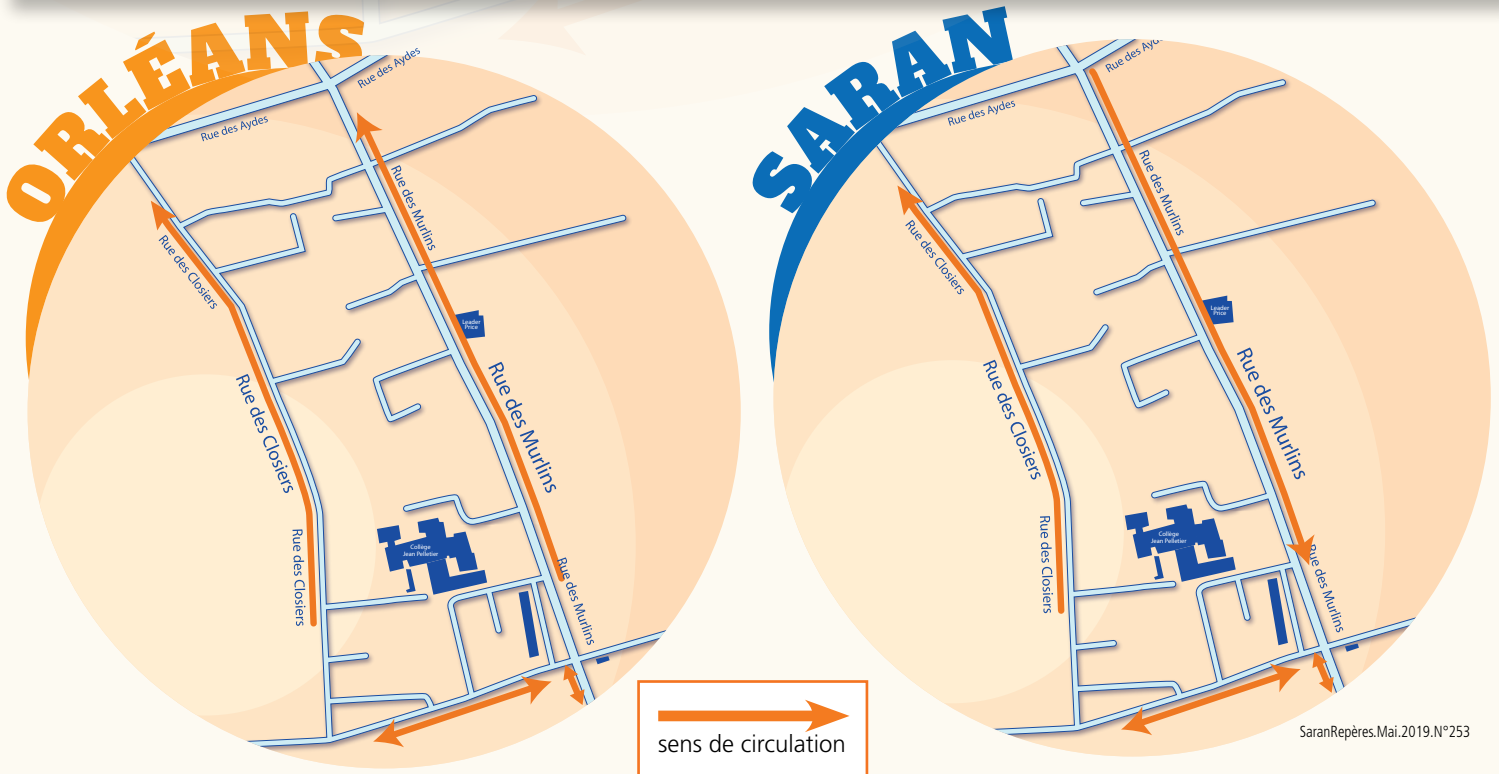
pas risquer les retards. Le retour peut bien évidemment tolérer un détour.

- Le manque cruel de places de stationnement rue des Murlins amène de nombreux Orléanais à stationner à Saran. Un phénomène qui n'est pas près de s'atténuer. Cela n'est pas dramatique en soi dès lors que les Saranais peuvent aussi circuler facilement. Ce qui n'est pas le cas avec la variante retenue.

Je souhaite que vous reveniez sur l'option choisie afin que les Saranais ne soient pas les seuls à subir les conséquences d'une situation dont ils ne sont en rien responsables. J'ajoute que dans un avenir proche, nous n'excluons pas une modification du sens de circulation de la rue des Sablonnières afin d'apaiser un quartier dans lequel la circulation a fortement progressé ces dernières années.

NOUS ALLONS RAPIDEMENT INTERROGER LES SARANAIS SUR CE PROJET ET PROPOSONS UNE RÉUNION PUBLIQUE À LAQUELLE VOUS SEREZ ÉVIDEMMENT INVITÉ...

**RÉUNION PUBLIQUE
MERCREDI 29 MAI 2019 À 18H30
SALLE DES AYDES**



Une journée citoyenne et conviviale

BRÈVES

Fermeture Boulangerie

La boulangerie de Louis, située Rue du Bourg sera fermée du 1^{er} au 8 mai inclus.

Collecte encombrants

Au-delà du ramassage des encombrants prévu à Saran du 25 au 27 novembre 2019, Orléans Métropole propose d'autres solutions pour vous débarrasser de vos objets, tout en adoptant de bons réflexes. Si l'objet est réparable ou réutilisable, vous pouvez le déposer au local « Sauve un objet » situé à la déchetterie de Saran ou le donner (ou le vendre sur le site « sauve un objet » www.sauve-un-objet.fr site d'annonces locales permettant aux citoyens de donner ou vendre, dans la limite de 30 €. Il vous est également possible de donner ces objets à l'aide de structures caritatives ou d'insertion (Secours populaire, Emmaüs, Envie, Respire...)

Horaires d'ouverture déchetterie

Pour la période de mars à octobre, la déchetterie est ouverte :

le lundi de 14h à 18h30,
du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
le dimanche de 9h à 13h.

2^e portes ouvertes de l'École municipale de Danse

(Allée Jacques-Brel, quartier Chêne Maillard)

Du 20 au 24 novembre, les professeurs et élèves de l'École municipale de Danse vous accueillent dans leurs cours. L'occasion de venir voir les progrès réalisés par les élèves, et de rencontrer les professeurs. **Détails sur le site de la Ville www.ville-saran.fr**

La proximité participative, que les élus entretiennent et développent, a connu un magnifique épisode le samedi 6 avril au Chimoutons. Autour du jardin solidaire s'est déroulée une journée d'échanges, de partage, de convivialité et d'animations.

C'est autour du jardin partagé mis à disposition il y a un an par la mairie que les résidents des logements HLM des Chimoutons ont pris le café avec leurs élus. **Aller au-devant des Saranais, partager un petit-déjeuner, un repas, à l'instar des réunions de quartier, des balades urbaines, favorise l'échange et l'expression.** Une dizaine d'élus étaient donc à l'écoute des besoins et attentes de la population. Autour des tables habitants, jeunes et familles ont pu débattre sur la vie du quartier, faire des propositions sur l'aménagement du jardin... Plus de 60 personnes ont ainsi échangé tout au long de la journée. « Cela a été un temps constructif et convivial, explique **Fabrice Boisset, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires et au sport.** Les habitants ont fait part de quelques doléances et aussi félicité ce qui a été fait. Il y a une reconnaissance de leur part ». **Deux temps appréciés de tous : l'exposition photo retraçant les diverses actions menées autour du jardin et la présentation du « Journal du jardin » réalisé par les habitants.**

Une réelle cohésion entre les habitants

Les participants ont ensuite partagé le déjeuner préparé par les familles. L'après-midi a été consacré, alors que des animations étaient proposées aux jeunes, à la préparation du jardin (désherbage, plantation de légumes, de plantes, d'une haie végétale...). **C'est réellement un espace participatif et citoyen que**

les habitants au fil des mois se sont approprié. « Le jardin crée du lien social poursuit Fabrice Boisset. Nous souhaitons que ce projet s'élargisse à d'autres habitants et nous travaillons ensemble à la continuité de cette démarche basée sur l'échange. Les gens se sentent utiles, pas délaissés. Ils prennent à cœur et ont envie de s'engager, de poursuivre. Il y a une cohésion entre tous les habitants du quartier. L'implication fait que les personnes respectent davantage leur quartier ». **Prochain rendez-vous autour du jardin : le 22 mai avec un après-midi créatif suivi d'une soirée conviviale avec un dîner partagé.**

• Clément Jacquet



MÉDIATHÈQUE

Aide à la Révision des examens

Afin que les élèves aient toutes les chances de leur côté, la médiathèque vient d'acquérir et de mettre à disposition une cinquantaine de recueils parascolaires. De vrais atouts pour préparer le brevet des collèves et le baccalauréat. **Ainsi les élèves de collèves et de lycée ont à disposition une cinquantaine de titres des annales brevets et bacs des filières générales ainsi que quelques bacs pro.** « L'espace de travail est de plus en plus occupé en période d'examen, souligne **Ingrid Ingelbrecht, responsable de**

l'établissement culturel. Nous avons décidé de nous doter d'un fonds de révision et d'accompagner les élèves, de leur apporter ces outils. **Cela fait partie de notre rôle : aider la formation du public** ». Les recueils sont en double exemplaire : un empruntable, l'autre consultable sur place. **La médiathèque en propose aussi une version numérique, avec des applications de révision sur tablette.** Celles-ci offrent des tests, autoévaluations, corrigés, cours en ligne.

• Clément Jacquet

Sélection
des principales délibérations
adoptées par
le Conseil Municipal

Vendredi 22 mars 2019

- Adhésion à l'Association Villes Internet.

L'adhésion permet notamment d'obtenir le label, d'accéder à un espace de mutualisation, d'échanger d'expériences et d'informations, de bénéficier d'un accompagnement.

- Créations d'emplois.

Compte tenu de recrutements en remplacement d'agents partis et de réussites à concours, le tableau des effectifs est modifié par la création des grades correspondant.

- Fixation des taux d'imposition 2019.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition municipaux (stables depuis 2010) et de les reconduire à l'identique en 2019 soit : taxe d'habitation 16,02 % ; taxe foncière (bâti) 29,70 % ; taxe foncière (non bâti) 69,48 %.

- Garantie d'emprunt accordée à Nouveau Logis Centre Limousin - Réhabilitation ensemble immobilier allée Fernand-Léger.

12 logements seront ainsi réhabilités.

- Tarifs 2019 de restauration scolaire.

L'évolution favorable des produits de fiscalité locale sans hausse des taux avec notamment des rôles complémentaires notifiés par l'administration fiscale, permet de faire bénéficier les familles de ces nouvelles recettes : les tarifs sont ramenés au niveau de 2018.

- Aide alimentaire - Approbation des conventions de partenariat avec le Secours populaire et les Restaurants du Cœur.

Chaque année, la commune aide ces associations par la fourniture de denrées à hauteur de 6 500 € chacune, afin d'assurer la distribution pendant la période dite intercampagnes.

- Avenant convention n° 1 - Saran Loiret Handball.

Subvention de 7 000 € pour la prise en charge des frais de déplacements de l'équipe des -18 ans disputant le championnat de France.

- Aide à la formation du personnel de centres de loisirs et autres structures d'animation agréées par la Direction départementale de la cohésion sociale.

La ville de Saran finance les formations BAFA et BAFD dans la limite des tarifs des Francas.

- Demande d'ouverture d'enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire pour réserves foncières en vue de la construction d'un 4^e groupe scolaire.

Afin de procéder aux acquisitions foncières sur le site des Parières qui ne seraient pas possibles par accord amiable, il y a lieu de réaliser cette procédure préalable à la déclaration d'utilité publique.

- Permission de déposer des demandes d'autorisation administrative.

Madame le maire est autorisée par le Conseil municipal à déposer les dossiers de droit de sols pour l'extension de la Cuisine centrale, l'aménagement de sanitaires au cimetière du Bourg, et la démolition du pavillon situé 26 rue de la Montjoie.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.ville-saran.fr

Le
Chiffre
du Mois

- 1,5 %



Tel est le taux appliqué depuis avril au tarif des repas de la restauration municipale. **En mars dernier, en raison d'une rentrée fiscale supplémentaire, le Conseil municipal a en effet décidé à l'unanimité d'annuler la hausse prévue au 1er janvier et de rétablir la tarification en vigueur en 2018.** Actuellement, le prix d'un repas est facturé à partir de 0,50 euro jusqu'à 4,86 euros au maximum, contre 0,51 euro et 4,93 euros au 1er janvier 2019. Le coût de production d'un repas à la cuisine centrale se monte à 9,03 euros. De fait, chaque famille dont l'enfant fréquente la cantine bénéficie donc de l'aide de la ville via le quotient familial.

• A.G

BRÈVES

Feux

D'après un arrêté préfectoral, **le brûlage des résidus de jardins est interdit.** Les déchets doivent être déposés à la déchetterie ou mis en dépôt aux fins de compost. **En cas de plainte, contactez la Police municipale au 02 38 80 34 38.**

Enquête Médiathèque

Votre avis sur la médiathèque de Saran nous intéresse ! Pour participer vous pouvez répondre via l'application **Flucity**, ou vous rendre sur place ou en mairie, où des questionnaires papier et une urne sont à votre disposition jusqu'au 18 mai !

Comité local du Secours populaire de Saran

Le Comité local vous accueille au 124 rue des Bergeronnettes (quartier des Sablonnières) où **une Boutique de la solidarité est ouverte à tous, le lundi de 14h à 17h30 et le 3^e samedi du mois de 9h30 à 12h.** Renseignements **02 38 72 58 70.**

ENQUÊTE INSEE

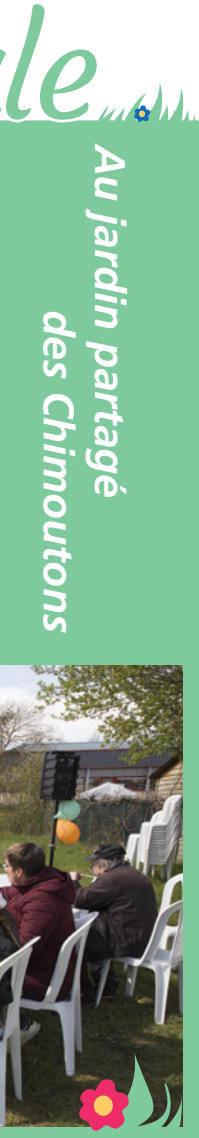
sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise jusqu'au 22 juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



LES P'TITS

Du lundi 13 mai
au samedi 8 juin

PRINTEMPS

la culture pour les tout-petits

La structure petite enfance les P'tits Loups et la médiathèque proposent du 13 mai au 8 juin un festival à l'attention des jeunes enfants, des parents et aussi du grand public. Les P'tits Printemps offre un programme riche et varié : exposition, conférence, ateliers-rencontres, spectacle, atelier pour adultes.

La circulation, le stationnement et les nuisances sonores constituent les trois principaux griefs sur lesquels s'appuie Ce mini-festival s'adresse à un large public. Avec en premier lieu les petits qui fréquentent le multi-accueil des P'tits Loups (60 enfants), la crèche familiale (80) et ceux dont s'occupent les assistants maternels indépendants du RAM (60). Les écoles maternelles, quant à elles, ont prévu de visiter l'exposition montée avec le concours du Conseil départemental du Val-de-Marne et qui sert de fil rouge à ces quatre semaines. Adaptée de l'album de Malika Doray, l'expo « Quand ils ont su... » est installée à la Boîte. Elle est constituée de panneaux géants qui figurent des animaux (grenouille, lapin, loup, koala...) se promenant dans un livre accordéon. « Les P'tits Printemps constituent un événement important pour les deux structures, explique **Angèle Guillaumin, conseillère municipale déléguée aux solidarités** (secteur social, petite enfance). Les organisateurs, qui ont associé les parents, ont concocté un programme d'une grande diversité qui permet une ouverture culturelle pour tous, enfants et adultes. Il s'agit d'une très bonne initiative qui valorise ce que font les deux services ».

Christine Delafoy, coordinatrice de la structure des P'tits Loups, apprécie cette première : « Les P'tits Printemps entrent parfaitement dans notre projet éducatif et pédagogique. **C'est une action commune innovante. À l'heure du numérique c'est bien de mettre le livre en avant. Il stimule l'imaginaire, développe chez les plus petits le vocabulaire, crée du lien entre l'enfant et le parent** ».

Quatre grands rendez-vous, pour petits et grands

« C'est important de proposer une animation culturelle avec les tout-petits, abonde **Cécile Gautier, responsable de la section jeunesse de la médiathèque**. Il s'agit d'une action commune. D'un programme ambitieux, structuré, diversifié, qui donne du sens à ce qu'on fait. Il complète nos actions scolaires. Les parents sont très demandeurs ». Les organisateurs ont mis les petits plats dans les grands pour cette première édition. **L'ouverture des P'tits Printemps a lieu lundi 13 mai** à la salle du Lac, avec la conférence « Accompagner le développement moteur de l'enfant de moins de 3 ans ». Elle est animée par **Perline Henry-d'Aulnois, praticienne en éducation psycho-corporelle**. Il y a question de psychomotricité, coordination, réflexes... et leurs effets, entre autres, sur l'écriture et la lecture. **Autre temps fort : samedi 18 mai à la Boîte, avec l'atelier kamishibai pour adultes. Les parents sont invités, sur réservation, à fabriquer des théâtres de pa-**

pier ambulants. Une tradition japonaise qui permet de raconter des histoires aux enfants de façon originale, en faisant défiler les illustrations. **Samedi 25 mai, Rémi Guichard, la star des petits, donne son spectacle très attendu « Je signe avec Bébé** ». Un spectacle musical qui utilise le langage des signes, afin de mieux échanger avec bébé de façon amusante. Enfin le **samedi 8 juin, pour clore le festival, deux ateliers-rencontres sont donnés pour les tout-petits, à la Boîte**. Ils sont animés par **Malika Doray, l'auteure-illustratrice de l'exposition**. Il s'agit d'atelier d'arts plastiques pour faire des livres accordéon. Le programme complet de la manifestation est à disposition à la médiathèque, les P'tits Loups et sur le site de la ville

• Clément Jacquet



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Pas de hausse des taux communaux d'imposition en 2019 et baisse des tarifs des repas pour les écoliers.

Conformément à nos engagements électoraux, il n'y aura aucune augmentation des taux d'imposition communaux en 2019 à Saran. Ceux-ci sont inchangés depuis 2010 malgré la baisse continue des dotations de l'État. De plus, grâce à une recette fiscale complémentaire notifiée après le vote du budget en décembre dernier, les tarifs de la restauration municipale ont baissé en avril pour revenir à ceux de 2018. Pour nous, il est normal que les familles saranaises perçoivent les fruits du dynamisme économique de notre ville.

Une Métropole au seul service d'Orléans ?

Depuis janvier dernier, patinoire, Zénith, île Charlemagne, Muséum, hôtel Cabu et musée des Beaux-Arts ont été transférés à la Métropole. La ville d'Orléans s'est ainsi délestée sur l'intercommunalité d'environ 2,4 millions d'euros de frais de fonctionnement par an. Dans le même temps, sans attendre les conclusions de l'enquête publique qui aurait dû précéder le permis d'aménagement, le président d'Orléans Métropole a fait accélérer la transformation du stade de la Vallée en « aire événementielle ». Difficultés d'accès et de stationnement, nuisances sonores... Ce « Chapit'O » s'annonce déjà comme un vrai cirque ! Enfin, de manière unilatérale, le maire d'Orléans entend imposer la mise en sens unique de la rue des Murlins, uniquement dans sa partie nord, soit celle la plus proche de Saran. La coopération intercommunale est, hélas, à sens unique !

Les 24 élu-e-s du groupe majoritaire

Contact : continuons-avec-vous-pour-saran@laposte.net et sur les réseaux sociaux.

SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

Une nouvelle équipe pour les municipales 2020. Un groupe de Saranaises et de Saranais a décidé en dehors de tout clivage politique, de s'unir pour vous proposer une alternance dans la gestion de la commune lors des élections municipales de 2020.

Vous retrouverez dans cette formation une majorité de personnes n'ayant jamais eu de mandat électif, mais aussi des conseillers ayant siégé ou siégeant au conseil municipal. Nous avons fait le choix de dépasser nos propres inclinations politiques pour travailler ensemble, et vous proposer une alternance à une équipe aux commandes de Saran depuis 40 ans.

Quel constat

- L'urbanisme à la mode bétonnage est une catastrophe (voir suite 1)

Alain SOUBIEUX

et les élus du groupe S.M.S

Site www.sms-saran.fr

Email : monparticsaran@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/SaranModerneSolidaire

SARAN POUR TOUS

(Suite 1)

_La justice sociale improvisée.

_La démocratie bafouée ! une opposition muselée, les consultations des Saranais factices ! la communication de la poudre aux yeux.

_La sécurité inadaptée aux besoins réels. Nos propositions : Reconstruire un cœur de bourg, entretenir et moderniser ses structures, redonner de la sérénité à TOUS pour une meilleure qualité de vie, en maintenant une politique ambitieuse pour le sport, la jeunesse et la culture. Pour faire de Saran une commune plus dynamique, novatrice et moderne.

(Voir suite 2)

Fatima HRICH

pour le groupe Saran Pour Tous

Email : monparticsaran@gmail.com

ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

Saranaises, Saranais,

Comme vous avez pu le lire dans la REPUBLIQUE DU CENTRE, j'ai pris la décision de ne pas être à nouveau candidat aux élections municipales de 2020 à SARAN et ce pour des raisons personnelles et professionnelles.

Dans le même esprit, j'ai décidé de ne plus appartenir à un groupe au sein du Conseil Municipal de SARAN et je siégerai, jusqu'à la fin du mandat que vous m'aviez confié, en tant que non-inscrit à un groupe. Je le fais afin de ne pas prendre part aux débats qui vont avoir lieu pour les prochaines élections municipales et laisser ainsi les expressions des uns et des autres s'exprimer pleinement avec comme objectif le bien-être et le développement de notre commune.

Laurent LHOMME

ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

(Suite 2)

- Pour réembellir notre ville
- Pour développer des actions solidaires et environnementales
- Pour une sécurisation de la ville repensée
- Pour une représentation active et responsable au sein de la métropole.

En nous engageant avec vous Saranais dans une démarche de proximité, avec tous les habitants, le monde associatif, le personnel communal, les commerçants et les entreprises mais aussi au sein de la Métropole par une représentation active et responsable. Venez rejoindre « mon parti, c'est Saran »

Gérard VESQUES

Email : monparticsaran@gmail.com

« Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »



au fil de la plume

Saranais de fraîche date, Christian Chaillet compte neuf romans et des nouvelles à son actif. Une œuvre littéraire que ce sexagénaire a su créer en parallèle à ses activités professionnelles.

Une maison discrète du sud de Saran. C'est là que **Christian Chaillet** et son épouse Béatrice ont élu domicile il y a près d'un an et demi. « C'est le hasard de la vie. J'ai déménagé vingt-six fois. Ici, c'est un quartier tranquille. C'est très bien pour écrire » confie ce père de trois filles, natif de Barcelonne-du-Gers. Christian Chaillet travaille à son domicile, où il rédige des articles pour différentes plates-formes du Web. Et entre deux articles, il renoue instantanément avec une autre écriture, l'écriture romanesque. Notre interlocuteur a en effet déjà publié neuf romans et des nouvelles. « L'écriture est une passion. Ça a toujours été. Dans mon enfance, il y avait un système de cahiers d'échanges entre copains. **On écrivait des histoires, des poèmes, puis on donnait ce cahier au copain qui réagissait. Ça a commencé comme ça, dès l'âge de 8 ans, et puis cela ne s'est jamais arrêté. Le plaisir d'écrire est toujours là.** Je ne déroge pas à l'idée d'écrire le roman que je veux ».

Écrire et raconter des histoires

Au quotidien, Christian Chaillet écrit « de manière très régulière, sauf le week-end. Je n'écris que des romans et des

nouvelles. Vous prenez un fil, puis vous déroulez » résume de manière très prosaïque cet inconditionnel de Jules Verne, de science-fiction, et de romans américains et policiers. « Mon inspiration vient des lieux que j'ai visités. Je me sens investi d'une idée ». **Outre son imagination, le romancier s'appuie sur des faits historiques. Tel est notamment le cas pour « Le trésor d'Eauze » et « Les feux perdus de Glanum », qui se situent en Provence. Romans sur fond historique, enquêtes de « Lange Gabriel » (« À mort la vie », « Perpignan en sang et or ») en France et à Madagascar, où l'auteur a vécu 5 ans.** « Ce qui m'intéresse c'est d'écrire et de raconter des histoires ». Le premier roman de Christian Chaillet, publié sous trois titres différents (« Le dernier cri du chat », « Jeu de haine à Arcachon », « Croisière en eaux troubles sur le bassin »), le marketing étant passé par là, s'est vendu à quelques milliers d'exemplaires. « Je suis un écrivain de petit niveau en termes de ventes. **Je participe à des salons, je suis un bon vendeur, mais le service après-vente ce n'est pas mon truc, écrire des histoires, si. Je ne suis pas en quête de reconnaissance ni de notoriété.** La reconnaissance surgit parfois sans que l'on s'y attende.

Comme pour cette nouvelle, primée lors du festival « Tu connais la nouvelle ? » de Saint-Jean-de-Braye. « Ces trois pages se sont transformées en un roman inspiré d'une histoire vraie : « Les enfants perdus de la décharge de Tana ». Ou encore, avec l'apparition des livres en format numérique, la découverte de lecteurs au Japon et en Australie.

Peintre figuratif pour son plaisir et celui de ses proches, adepte de longue date de la navigation à la voile, Christian Chaillet travaille actuellement sur deux projets. « Je suis en train d'écrire un deuxième roman sur Arcachon et je vais d'ailleurs y faire un tour en bateau prochainement. Je vais également écrire un roman de science-fiction » indique-t-il avant de révéler « **il y a un fil rouge dans mon œuvre. Je suis parti de la Préhistoire, du passé le plus lointain, et je me dirige à présent vers le futur le plus lointain. Tous mes héros vivent dans un paradis terrestre et ils y vivent un enfer** ».

Actif dans la vraie vie

Il y a l'œuvre romanesque de Christian Chaillet. Il y a également sa propre vie, à la ville.

Après des études de fabrication mécanique et le bac, ce Gersois devait travailler dans l'industrie. « J'ai préféré la grande distribution. Cela m'offrait plus de contacts avec les personnes, plus d'ouverture ». **De là, s'en est suivi un parcours professionnel riche et dense, digne d'un roman picaresque.** Notre interlocuteur a exercé les fonctions de directeur adjoint de supermarché à Villeneuve-sur-Lot, Bergerac puis Cahors. Passionné d'art, de littérature, de théâtre, mais aussi de cinéma, « une



« Mon inspiration vient des lieux que j'ai visités. Je me sens investi d'une idée »

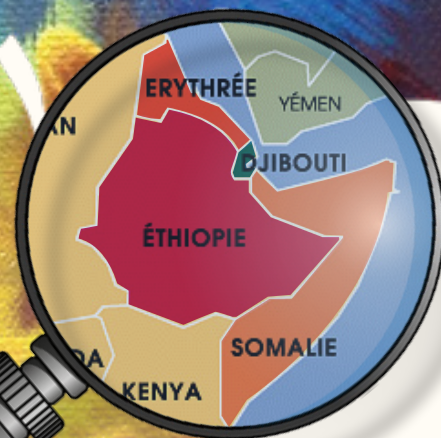


passion dévorante », Christian Chaillet a acquis un cinéma à Lesparre-Médoc, en 1982. « C'était un cinéma tout ce qu'il y avait de plus normal, qui a obtenu plus tard le label « art et essai ». Ça marchait assez bien, jusqu'à l'arrivée massive des magnétoscopes et des cassettes VHS. 3 000 salles de cinéma ont fermé en France dont la nôtre. J'ai donc repris 11 salles en gestion sur Agen jusqu'en 1987, en tant que salarié ». À 40 ans, c'est le retour aux études, à l'IUT de Toulouse. **Dans la foulée, Christian Chaillet retrouve l'univers de la grande distribution. À Portet-sur-Garonne, alors l'un des plus vastes Carrefour, puis à Lescar et Bordeaux-Mérignac.** Après le sud-ouest, il s'aventure au nord de la Loire dans le domaine des centres automobiles. Un an et demi chez Norauto à Chambourcy, puis à Quimper en tant que directeur

d'un magasin « L'Auto Leclerc ». Puis « Je me suis décidé à quitter la grande distribution. **J'ai intégré l'Afpa à Orléans, en tant que formateur des cadres de l'ensemble des métiers de la grande distribution. Lassé de me battre contre des moulins à vent, j'ai opté pour une rupture conventionnelle** ». Entre-temps, ce « nomade » **a exercé pendant 8 ans le mandat de conseiller prud'homal, section encadrement, auprès du tribunal d'Orléans.** « J'ai rédigé des jugements, dont celui concernant la fermeture de Quelle. Ces 8 années furent une belle expérience humaine ». Si son héros Lange Gabriel « vit la tête dans les étoiles », Christian Chaillet a toujours les pieds sur terre.

• **Arnaud Guilhem**

Terre des espoirs pour l'Afrique de l'Est



L'association Rajo Terres, tient à faire connaître et à valoriser la culture des pays de la Corne de l'Afrique. À savoir la Somalie, l'Éthiopie, Djibouti et l'Érythrée. Elle entend mener des actions culturelles ici, et des opérations humanitaires là-bas.

Toute jeune dans le paysage associatif saranais, **Rajo Terres** veut faire partager la culture de ces quatre pays. Les aider aussi. « **Rajo signifie « Espoir** » en langage somali, explique **Nima Mohamed Omar, présidente**, originaire de ce beau pays. Notre association « Terres des Espoirs » a pour but de promouvoir la culture de l'Afrique de l'Est à Saran et dans le Loiret. J'ai soufflé l'idée car je ne comprenais pas pourquoi personne n'avait songé à le faire précédemment. **Il s'agit d'échanger, d'avoir des moments de convivialité entre les adhérents et de présenter le folklore : gastronomie, danses, musiques, costumes traditionnels** ». Rajo Terres tient à développer son action sur deux tableaux. Ici, il s'agit d'œuvrer à la cohésion entre les différentes communautés d'Afrique de l'Est. À Lutter contre l'isolement, renforcer le lien avec les pays d'origine, aider à l'insertion et à l'intégration... **Là-bas, Rajo Terres entend mener des actions autour d'une solidarité internationale pour un développement local. En relation, pourquoi pas, avec des ONG.**

Développer la mixité sociale

Cet objectif revêt diverses formes : lutter contre la faim et la pauvreté (accès à l'eau et à l'assainissement), contribuer à améliorer la santé, la protection de l'environnement (lutte contre la pollution, la déforestation). Il s'agit également de pro-

mouvoir le développement durable. L'association saranaise tient également à défendre et promouvoir la langue, la culture et la gastronomie française dans cette zone géographique qui dessine une corne de rhinocéros. **Créée en 2018 l'association compte actuellement une dizaine d'adhérents de toute la France.** La présidente tient à développer la mixité sociale : « Les personnes issues des communautés de ces pays sont les bienvenues mais aus-

si tous les gens qui aiment cette partie du monde, leurs habitants et leurs cultures ». Pour l'heure l'association tient surtout à avoir une visibilité et à se faire connaître. Elle est aussi en recherche de partenariats, de mécénats. Elle recherche aussi des bénévoles. **Rajo Terres envisage de monter prochainement une exposition sur le thème du nomadisme. Elle participera au Forum des Associations à la rentrée prochaine.** Et compte y présenter des spectacles de danse. Une façon de faire découvrir et apprécier aux Saranais et aux autres visiteurs une facette de la beauté et de la richesse culturelle de cette région du monde encore trop méconnue.

• Clément Jacquet



RAJO TERRES EN BREF

Association loi 1901

Création : avril 2018

Présidente : Nima Mohamed Omar

Secrétaire : Sam Abdi Ismaël

Trésorier : Mahdi Ahmed

Cotisation : 20 €

Adresse : 579, ancienne route de Chartres. 45770 Saran

Tel : 06 14 87 27 83

Courriel : rajoland@gmail.com

Optez pour un goûter approprié

Moment privilégié pour les enfants et les adolescents, le temps du goûter intervient communément entre le déjeuner et le dîner, soit une longue période de la journée où ceux-ci ont un besoin impérieux de faire le plein d'énergie. Une pause réconfortante qui n'a rien d'un luxe. « Les enfants et les ados sont en pleine croissance. Ils ont des besoins différents des adultes, des besoins énergétiques élevés car ils n'ont pas de réserve » explique **Céline Aguilon, diététicienne à la Cuisine centrale de Saran.**

Il s'agit donc de ne pas faire l'impasse sur ce moment très important, et de choisir un goûter approprié. **Autant le dire, « Il est difficile de trouver l'équilibre entre ce que les enfants apprécient et les produits simples et bons pour la santé ».**

Faire un choix éclairé

De quoi doit donc se composer un goûter équilibré ?

Tout d'abord d'une boisson, comme de l'eau, en évitant les sodas et en ne privilégiant pas non plus les jus de fruits. **En effet, ceux-ci ont été dernièrement reclassés comme boissons sucrées par l'EFSA** (European food safety authority), agence fondée par l'Union Européenne. **Autre composante importante du goûter, les fruits,** de préférence de saison, et/ou des fruits secs

oléagineux (noix, noisettes, amandes). Les produits laitiers n'étant pas forcément nécessaires.

Quant aux biscuits « Il faut cesser de penser que ce sont des goûters équilibrés et éviter de succomber aux effets de mode et au mimétisme ambiant » souligne la diététicienne. **Si le sucre est le carburant des muscles et du cerveau, encore faut-il qu'il soit de qualité. Le mauvais sucre (sucres modifiés) n'est pas sans conséquence pour la santé : il est à l'origine de surpoids, occasionne l'hyperactivité, et impacte la flore intestinale.** Conjugué au mauvais gras, il a même une tendance à créer une dépendance.

Comment faire un choix éclairé ? **En privilégiant un produit réalisé à partir d'ingrédients de base simples, les moins transformés si possible.** En se méfiant de diverses mentions comme « Au blé complet » ou encore « Au chocolat » sans chocolat ». Nombre de produits industriels comportent en effet du sucre et du sel souvent insoupçonnés. En gardant l'œil sur le tableau nutritionnel présent sur l'emballage. Ou encore en optant pour la simplicité, avec un gâteau fait maison.

À noter qu'un « flyer » de sensibilisation sur ce thème sera distribué par la Direction de l'Éducation et des Loisirs à chaque élève saranais courant juin.

• Arnaud Guilhem

CARNET DE ROUTE mars 2019

Nous saluons l'arrivée de

Naïm BOUSSEKAoui - 2 mars

Océane LATIFAJ - 7 mars

Swan LE BARZIC - 10 mars

Djibril-Issah NIANG - 13 mars

Candice LALUQUE - 13 mars

Eléna BÉCART - 14 mars

Juliette DENEAU DESFORGES - 15 mars

Léo PRUD'HOMME - 19 mars

William CHANGY - 20 mars

Elhadji-Ndéné SEYDI - 23 mars

Nous félicitons l'union de

Bilal LAGUEDANI et Marion DUCLER - 2 mars

Frédéric ROY et Hélène RAIMBAULT - 9 mars

Mohamed KADRI et Audrey CARON - 16 mars

Bruno HUCHET et Carine MATHIEU - 30 mars

Nous regrettons le départ de

Marius GIRARD - 86 ans

Jean MESLAND - 86 ans

Jeanne CARROUGEUX veuve DESRUS - 89 ans

Odette ROULAUD veuve CHALIVAT - 86 ans

Denis CHAUVEAU - 63 ans

Arminda DE JESUS TEIXEIRA épouse DE CARVALHO - 88 ans

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.ville-saran.fr

EN 1 SEUL CLIC !

SANS ME DÉPLACER

EN TOUTE SIMPLICITÉ



ORDINATEURS, TABLETTES
ET SMARTPHONES

24H/24 ET 7J/7



Espace *Famille*

<http://www.ville-saran.fr>

J'INSCRIS MON ENFANT
à la périscolaire,
à la restauration scolaire,
aux centres de loisirs...

**JE FAIS
MES RÉSERVATIONS**

**JE PAIE
MA FACTURE**

